

Le premier août au village

Autor(en): **Monnier, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **1 (1944)**

Heft 6

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-997077>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



JEUNESSE FORTE-PEUPLE LIBRE

Revue mensuelle des chefs de l'instruction préparatoire

Editeur: Office central pour l'instruction préparatoire, la gymnastique, le sport et le tir (OFI)
du Département militaire fédéral

Macolin, août 1944.

No 6.

Le premier août au village

Mon village a célébré ce soir la fête du Premier août. Nous avons regardé la lumière jaillir dans les ténèbres bleues. Nous avons regardé la flamme purificatrice resplendir dans la nuit, éparpiller ses étincelles, nouer ses gerbes, dessiner ses arabesques de feu. Parfois des fleurs de clématite se mettaient à briller sur la haie. Et puis, nous sommes restés sans rien dire.

La soirée était douce. Les derniers feux de joie s'éteignaient aux flancs de la montagne.

Nous étions assis côte à côte sur la pente du pré. Nous étions tous ensemble réunis par l'ombre et par la sympathie. Nous étions bien. Tous étaient là, les anciens d'Eglise qui tiennent leurs mains à plat sur leurs genoux ainsi que des statues, les vieilles dont le chapeau de paille noire paraît une soucoupe renversée, les garçons, les enfants, les filles, le maire, jusqu'à notre jeune régent, jusqu'au pasteur.

D'un groupe de robes claires, des voix de jeu-



nes filles sont montées. Nous les avons accompagnées, même les vieux qui de temps à autre font la basse, et nous avons chanté dans la nuit. Nous avons chanté les vieilles chansons de notre pays que nous ne nous rappelons pas même avoir apprises, que nous avons toujours connues, que nous avons toujours chantées, aux communs, à l'école, à l'auberge, dans nos tunes, devant les bivouacs. Nous avons chanté : « O Monts indépendants ». Nous avons chanté : « Il est amis une terre sacrée ». Nous avons chanté ces pauvres choses mal rimées, mal pensées, que d'autres chantent comme nous, et qui pour nous ne sont point des airs, point des paroles, mais davantage. Et ç'a été fini. Ç'a été la fête du Premier Août dans mon village.

Il ne faut pas toujours dire : Patrie, Patrie. C'est une profanation. Le sentiment de la patrie est un sentiment extrêmement délicat, qui a ses pudeurs et ses réserves, ses silences et son exquise discrétion. Il appartient à l'ineffable. Qu'un orateur l'apostrophe dans une tribune décorée d'un drapeau, il arrive que l'image effarouchée s'enfuie, car elle redoute les périodes. Mais qu'un petit peuple se recueille de lui-même sur la pente d'un pré, qu'il écoute dans le silence la voix grave des cloches, qu'il regarde s'élever dans la nuit la flamme magnifique, que spontanément, sans vouloir, sans savoir, il se mette de lui-même à chanter, de tout son coeur pareil, de toute sa voix unie, au-dessus des airs qu'il entend mal, malgré les paroles qu'il entend peu, le mystère enfoui au pli des âmes closes, la fugitive image s'apprivoise et consent quelquefois à rester.

Ce soir, dans mon village, la patrie s'était assise sur le pré.

Philippe Monnier (1864-1911).

QUESTIONNAIRE

4. Voyez-vous des lacunes dans la nouvelle organisation de l'I. P.

Selon notre attente cette question a provoqué d'intéressantes et utiles suggestions et propositions.

Prendre dans le cadre de cet examen sommaire chaque point soulevé et développer toutes les idées exposées mènerait trop loin. Nous nous bornerons à vous signaler les propositions les plus importantes. L'un ou l'autre d'entre vous aura ainsi la possibilité de reprendre telle ou telle suggestion et, sur la base des expériences qu'il aura pu faire entre temps, donner son avis dans la revue I. P. et ouvrir une discussion intéressante chacun.

Nous ne reprenons pas les points qui depuis lors ont fait l'objet de décisions, tels que par exemple : subsides, adjonctions du handball et football au groupe C (cours facultatifs), ski, liaison chefs I. P. — O. F. I., etc.

Deux questions ont été plus particulièrement traitées :

1. Classement aux examens d'aptitudes physiques.
2. Solution permettant d'engager, voire d'obliger, les jeunes à suivre régulièrement l'entraînement et les examens.

Bien des chefs estiment qu'un classement (total des épreuves) éveillerait un plus grand intérêt chez les jeunes et provoquerait une plus forte participation aux examens. L'officiel et prosaïque « Réussi » semble bien « sec » et peu apte à provoquer l'émulation. Quel système proposeriez-vous ?

Quant au point 2, certains vont si loin qu'ils demandent carrément l'I. P. obligatoire. Voici une opinion : « Comme l'I. P. n'est pas obligatoire les cours sont fréquentés irrégulièrement ». Et celle-ci : « Evidemment, il est impossible de rendre obligatoire l'instruction préparatoire, en raison de la votation populaire. Mais, les jeunes gens qui désirent s'entraîner devraient s'engager à suivre régulièrement les cours. Et une fois cet engagement pris, ils devraient être soumis à des sanctions quand ils manquent à leur parole ». D'autres réclament la réintroduction du livret d'appel et désirent que le livret d'aptitudes physiques ne soit pas la seule preuve de l'entraînement du jeune homme. La discussion est ouverte — nous attendons des propositions concrètes, basées sur l'expérience personnelle.

Une grande partie de vos camarades ne trouvent pas l'appui qu'il faudrait auprès des autorités et de l'école. D'autres encore désireraient un encouragement plus marqué au sujet du matériel et des installations.

Suivent quelques suggestions qui résument exactement les idées exprimées en général :

« Je suis entièrement d'accord avec l'I. P. actuelle. Trop peu de contact entre chefs I. P. et le chef d'arrondissement.

« En pratique, on oublie « l'esprit de Macolin » et on ne s'occupe que du côté physique de l'I. P. »

« L'instruction des chefs devrait être plus poussée surtout au point de vue moral. »

« On « mesure » de plus en plus et on s'exerce de moins en moins ... »

« Manque d'enthousiasme et de foi ; l'I. P. est une « administration » au lieu d'être un mouvement de jeunesse ».

« La foi en la nécessité de l'I. P. pour la jeunesse ; elle n'est pas consciente ; les parents devraient être renseignés par la presse quotidienne ».

« Il manque aussi la collaboration entre les groupements et associations s'occupant de l'I. P. Dans les petites localités, ne pas tolérer la rivalité entre deux associations. »

« L'I. P. n'aura de sens qu'en préparant des soldats qui soient des hommes, des citoyens, c'est-à-dire lorsqu'elle développera le sens de l'honneur, le patriotisme vrai qui est amour et connaissance du sol, et le sens moral, autant que la gym ».

« Non, les quelques difficultés rencontrées cette année par suite du manque d'expérience seront, je l'espère, aplanies à l'avenir ».

« Certains chefs I. P. ne savent pas concilier l'activité dans leur section et l'instruction préparatoire ; un chef éclaireur, par exemple ne doit pas faire du scoutisme et de l'instruction préparatoire ; il doit incorporer dans son activité le programme d'instruction préparatoire. Les jeunes gens prendront ainsi plaisir et intérêt à leur propre développement physique ; ils ne chercheront pas rien qu'à obtenir des résultats ».

« Aucune, je trouve même qu'il est un devoir de poursuivre cette nouvelle méthode de notre instruction préparatoire, qui procurera à ses adeptes joie et santé par un entraînement méthodique et rationnel ».

« Non, quand elle est entreprise par des chefs possédant des qualités morales nécessaires ».

Que voici, chers camarades, des suggestions intéressantes. Nous les soumettons à votre jugement. Vous avez pu faire des essais, des expériences qui nous intéressent et qui seront utiles à tous vos camarades. — Ecrivez dans votre journal.